Domaine du Capitou de l’Esterel Le10 Novembre 2021-

Monsieur Hubert LURAT

Prt Collectif Qualité Santé Environnement

54 Allée des Hérons

83600 - Fréjus

Web : lurathubert@gmail.com

Société Escota –Vinci –

Services transport - acoustique

432 Av de cannes- BP 41 –

06211 - Mandelieu cedex

OBJET : Halte aux nuisances permanentes A8

Monsieur le Directeur,

Depuis notre dernier contact, les bruits générés par l’autoroute A8, nous polluent davantage, ce qui nous conduit à vous rappeler de notre souvenir d’habitants impactés par les émanations crées par le trafic routier très important et permanent qui emprunte votre ouvrage voisin. Sachant que les constructions du Domaine « Capitou de l’Esterel » ont **une antériorité reconnue** sur la mise en service de l’autoroute ; ses habitants qui dominent la vallée du Reyran, vous ont sollicité dès 2003 et à plusieurs reprises depuis, pour que vous preniez *conscience des conséquences dommageables et insupportables engendrées par cet environnement.*

Votre lettre du 07 Décembre2018 rappelait le rapport de la Sté Véritas pour la 4ème et dernière campagne de mesure, réalisée fin Octobre 2017, commandée et payée par vos services  ; vos commentaires nous renvoient à la **législation applicable à une autoroute « ancienne » soit à un niveau de bruit de 70 DBA, ce qui est considérable Nota : mesures perso actuelles supérieures**

A vos observations, nous répondons que le fait d’avoir, vers 1993**, augmenté les couloirs de roulement** de 2x2 voies à 2x3 voies pour absorber une circulation de « 80000 véhicules jour », **conduit de fait à une requalification de l’ouvrage,** qui correspondrait aux règles de « nouvelle **autoroute »** soit 60 DBA maxi - *Par ailleurs, dans sa conclusion la Sté Veritas, projette une estimation du niveau de bruit très en baisse vers 2032, c’est vraiment un terme étonnant !*

Considérant, la géographie et le relief de l’endroit, entre les maisons qui dominent de 65/90 mètres et distante de 250/300m de l’A8 située dans la vallée du Reyran ; La transmission du niveau des ondes sonores s’en trouve amplifiée. ***La précédente période de confinement sanitaire nous à permis d’apprécier le silence et d’écouter le*** ***chant des oiseaux et le souffle de l’Estérel*** ; **Un moment de** **bien être**.

Mais depuis plusieurs mois, tous les jours les bruits permanents de la vallée ont repris avec beaucoup plus d’intensité, **ça fatigue, ça déstabilise, ça ronge nos énergies. …/…**

Au vu de votre suivi et des relevés techniques que vous possédez : densité du trafic , camions plus gros et plus nombreux, dégradation des voies de roulement , ainsi que sur la configuration géographique de notre endroit ; **nous souhaitons vivement que vous décidiez d’entreprendre des travaux utiles à l’abaissement de l’émergence du bruit que génère votre ouvrage ; Autoroute A8**

Nous attendons votre position à ce sujet

Veuillez agréer Madame, Monsieur, l’expression de nos salutations distinguées

Copies : Préfecture du Var

- Mairie de Fréjus

NB : La bordure A8 est particulièrement sale, Av Lachenaud ZI Capitou – face « mat- tout faire »

Le grillage que vous avez fait remplacer le long du pôle BTP, péage du Capitou ; la maille de **10x15 cms sur toute sa hauteur est bien grande pour un respect nécessaire de la biodiversité**. En protection ; en bordures de certaines autoroutes, plus au Nord, des dispositifs rétrécisseurs de passage sont en place.